

MAIRIE DE GRENAY



Madame Christelle BUISSETTE
Maire de Grenay

à

Mesdames, Messieurs,

Grenay, lundi 23 mars 2026



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bassin minier
du Nord-Pas de Calais
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012

Installation du Conseil Municipal
(Article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales)

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la séance d'installation du nouveau Conseil Municipal qui se tiendra le **vendredi 27 mars 2026 à 18h en salle des Mariages.**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Élection du maire
2. Délibération sur le nombre d'adjoints
3. Élection des adjoints
4. Lecture et remise d'une copie de la charte de l'élu local (article L.2121-7)

Veillez agréer, **Mesdames, Messieurs,** l'expression de mes salutations distinguées.

La Maire,

Christelle BUISSETTE

MAIRIE de GRENAY - place Pasteur - 62160 GRENAY - www.grenay.fr

Mairie :
Secrétariat du Maire :
Secrétariat du D.G.S. :
Comptabilité :
Espace Culturel Ronny-Coutteure :

03 21 72 66 88
03 21 72 66 96
03 21 72 66 85
03 21 72 66 80
03 21 45 69 50

Services techniques et Urbanisme :
C.C.A.S. :
Projet de Réussite Educative :
RAM :
Médiathèque-Estaminet :

03 21 29 95 45
03 21 29 09 95
03 21 45 69 85
03 66 54 00 43
03 66 54 00 54